

23 juin 2009

09.363

Question Veronika Pantillon**Suppression d'une liaison de TGV Lyria Berne-Paris et retour**

Le 30 avril passé, la direction de Lyria a annoncé la suppression d'une paire de courses sur la ligne Berne-Paris via Neuchâtel. Le Conseil d'Etat a fait savoir qu'il s'opposait fermement à ce démantèlement. Le Conseil d'Etat peut-il nous informer où il en est dans les discussions avec les CFF (détentrices de 26% des parts de la société Lyria)? La décision de suppression lui semble-t-elle définitive? Quelles pourraient être les mesures de substitution à une telle suppression? Comment le Conseil d'Etat voit-il l'avenir de cette ligne?

Cosignataires: P.-A. Thiébaud, L. Debrot, T. Bregnard, J.-C. Pedroli, F. Fivaz, M.-F. Monnier Douard, J.-D. Blant, M. Ebel et F. Konrad.